

**DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE
CANTON DU LUDE
COMMUNE DE PONTVALLAIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025**

202506D955

Date de convocation :

11.06.2025

Date d'affichage :

04.07.2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 9
Absent : 4
Absents excusés : 5
Votants : 14
Procuration : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

Etaient présents : MM. Xavier GAYAT, Patrice BOUTTIER, M^{me} Maryvonne RENAUDIN, M. Jérôme ESNAULT, M^{me} Carole LEGROS, MM. Guillaume GASNIER, Gilles LESÈVE, Loïc THÉRIAU (arrivée 20h30), M^{me} Martine DODIER (arrivée 20h30).

Absents : M. Dominique CHARPENTIER, M^{mes} Nadège CHARRIER, Sauvane DECIRON, Aurélie PIRON.

Absents excusés : M^{mes} Dorothée GAUTHIER et Eliane KNOPS qui donnent procuration à M. Patrice BOUTTIER, M^{me} Blandine LALLIER qui donnent procuration à M. Loïc THÉRIAU, M^{me} Sylvie LENÈGRE et M. Dominique FILLEUL qui donnent procuration à M. Xavier GAYAT

M^{me} Carole LEGROS a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^{me} Jessica TOUCHARD, Agent administratif 2^{ème} classe principal.

OBJET : DEMANDE EN ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUIT IRRÉCOUVRABLE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état présenté par la Trésorerie de Montval-sur-Loir concernant l'admission en non-valeur pour les montants suivant :

- Au compte 6541 « créances admises en non-valeur » : 18 753,53 €

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- ✓ **Approuve** l'admission de ces créances au budget 2025.

Suivent les signatures,

Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./.

A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT.


